

**FONDATION Gabriel-François RICHARD****Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 23 février 1875****Siège social : LYON (69008)****104 rue Laënnec****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2024**Assistance  
à la gestionComptabilité  
& fiscalitéRessources  
humaines

Audit

Gestion de  
patrimoineProtection  
sociale

Juridique

Accompagnement  
international**Gallo & Associés Audit****29 avenue Félix Viallet, 38000 GRENOBLE / T. 04 75 69 28 50 / [audit@gallo.fr](mailto:audit@gallo.fr) / [www.gallo.fr](http://www.gallo.fr)**SARL au capital social de 20 000 € inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Dauphiné-Savoie  
RCS Grenoble B 79773787100039 - SIRET : 79773787100039 - TVA intracom. : FR40797737871 - NAF : 6920Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2024**

Au Conseil d'Administration de la Fondation Gabriel-François RICHARD,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Gabriel-François Richard**, relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport d'activité du Président et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président arrêté le 24 avril 2025.

### **Responsabilités de la direction et des membres du bureau relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de la Fondation le 11 avril 2025.

---

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 24 avril 2025

**Le Commissaire aux comptes**

*GALLO & ASSOCIES AUDIT*

**Sébastien CHIRAT**



# Bilan actif

2

FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD

Etats de synthèse au 31/12/2024

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de recherche et de développement	3 648	3 648		
Concessions, brevets et droits assimilés	405 524	263 555	141 970	59 505
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	53 002	52 064	939	1 514
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	526 889	2 692	524 197	524 389
Constructions	34 495 401	17 982 282	16 513 119	11 191 029
Installations techniques, matériel et outillage	6 089 827	4 236 953	1 852 874	1 179 176
Autres immobilisations corporelles	5 591 904	3 530 188	2 061 716	1 219 166
Immob. en cours / Avances et acomptes	27 904		27 904	1 648 975
Biens reçus par legs / donations destinés à être c	205 000		205 000	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	1 101 299		1 101 299	1 101 299
TIAP & autres titres immobilisés	384 622		384 622	352 018
Prêts	30 175		30 175	28 654
Autres immobilisations financières	3 031		3 031	2 731
<b>Total I</b>	<b>48 918 226</b>	<b>26 071 381</b>	<b>22 846 845</b>	<b>17 308 455</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	72 452	8 240	64 212	47 896
Produits intermédiaires et finis	3 177	320	2 857	3 274
Avances et acomptes versés sur commandes	36 894		36 894	
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	8 125 513	513	8 125 000	3 898 012
Autres créances	1 812 552	358 407	1 454 145	1 591 767
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 258 975		1 258 975	2 622 531
Disponibilités	6 343 078		6 343 078	5 244 128
Charges constatées d'avance	95 663		95 663	41 671
<b>Total II</b>	<b>17 748 305</b>	<b>367 480</b>	<b>17 380 824</b>	<b>13 449 279</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>66 666 531</b>	<b>26 438 861</b>	<b>40 227 669</b>	<b>30 757 734</b>

# Bilan passif

3

FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD

Etats de synthèse au 31/12/2024

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>1 968 455</b>	<b>1 743 592</b>
Fonds statutaires	484 077	484 077
Autres fonds propres sans droit de reprise	1 484 378	1 259 515
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	<b>-1 982 698</b>	<b>-1 374 518</b>
Autres fonds propres avec droit de reprise	-1 982 698	-1 374 518
<b>Réserves</b>	<b>5 071 662</b>	<b>3 653 384</b>
Réserves pour projet de l'entité	4 509 284	3 091 007
Autres réserves	562 378	562 378
Report à nouveau	5 418 204	5 771 630
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-213 935</b>	<b>112 725</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>10 261 688</b>	<b>9 906 813</b>
Subventions d'investissement	1 090 799	1 287 026
Provisions réglementées	1 656 384	1 311 796
<b>Total I</b>	<b>13 008 870</b>	<b>12 505 635</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	20 300	300
<b>Total II</b>	<b>20 300</b>	<b>300</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	2 000	2 000
Provisions pour charges	250 468	358 521
<b>Total III</b>	<b>252 468</b>	<b>360 521</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	10 205 616	9 020 569
Découverts et concours bancaires	3 822 328	2 890 521
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	14 027 944	11 911 090
Emprunts et dettes financières diverses	1 860	1 860
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 672 541	1 269 058
Dettes fiscales et sociales	3 454 223	1 759 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	169 694	318 888
Autres dettes	7 619 769	2 631 373
<b>Total IV</b>	<b>26 946 031</b>	<b>17 891 278</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>40 227 669</b>	<b>30 757 734</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Produits des tiers financeurs	27 681 801	17 244 994
Production vendue et prestations de services	1 309 053	1 262 207
Produits des activités	28 990 854	18 507 201
Autres produits sections	126 876	165 890
Autres produits revenus patrimoniaux	408 227	352 002
Collectes	1 838 491	1 319 322
Reprise provision sur actif circulant et transfert de charges	540 285	772 183
Report des ressources	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>31 904 733</b>	<b>21 116 598</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres	247 188	266 627
Variations de stock	-18 710	23 301
Autres achats et charges externes sections	9 520 807	5 653 373
Autres achats et charges externes revenus patrimoniaux	88 206	89 064
Impôts, taxes et versements assimilés sections	1 470 583	1 109 903
Impôts, taxes et versements assimilés revenus patrimoniaux	53 147	30 649
Salaires et traitements sections	13 616 602	8 525 433
Charges sociales sections	5 431 978	3 596 202
Salaires et traitements revenus patrimoniaux	59 641	32 503
Charges sociales revenus patrimoniaux	29 295	16 362
Dotations d'exploitation		
- dotations aux amortissements sections	1 647 415	1 125 613
- dotations aux amortissements revenus patrimoniaux	19 999	6 629
- dotations aux provisions sections	8 560	5 750
- dotations aux provisions revenus patrimoniaux	0	0
Autres charges sections	35 350	17 637
Autres charges revenus patrimoniaux	3 148	295 549
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>32 213 209</b>	<b>20 794 595</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-308 476</b>	<b>322 003</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés sections	3 347	3 454
Autres intérêts et produits assimilés revenus patrimoniaux	343 377	317 998
Reprises sur provisions financières section	0	0
Reprises sur provisions financières revenus patrimoniaux	0	0
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>346 724</b>	<b>321 452</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées sections	319 363	256 780
Intérêts et charges assimilées revenus patrimoniaux	22 995	24 312
Dotations aux amortissements CT provisions sections	0	0
Dotations aux amortissements CT provisions revenus patrimoniaux	0	0
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>342 358</b>	<b>281 092</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>4 366</b>	<b>40 360</b>
Opérations faites en commun sections	0	0
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-304 110</b>	<b>362 363</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion sections	12 966	2 265
Produits exceptionnels sur opérations de gestion revenus patrimoniaux	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital sections	54 672	51 482
Produits exceptionnels sur opérations en capital revenus patrimoniaux	14 338	14 338
Reprises sur provisions sections	247 026	182 468
Reprises sur provisions revenus patrimoniaux	0	0
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>329 002</b>	<b>250 553</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion sections	1 421	201
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion revenus patrimoniaux	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital sections	0	2 409
Charges exceptionnelles sur opérations en capital revenus patrimoniaux	0	0
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions sections	237 406	495 581
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions revenus patrimoniaux	0	2 000
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>238 827</b>	<b>500 191</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>90 175</b>	<b>-249 638</b>
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V-VII)	32 580 459	21 688 603
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	32 794 394	21 575 878
<b>BENEFICE OU PERTE SECTIONS</b>	<b>-1 295 854</b>	<b>-509 343</b>
<b>BENEFICE OU PERTE FONDS PROPRES</b>	<b>1 081 919</b>	<b>622 068</b>
<b>BENEFICE OU PERTE TOTAL</b>	<b>-213 935</b>	<b>112 725</b>

**Annexe****FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD****Exercice clos le 31/12/2024**

<b>Nom de l'association</b>	FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD
<b>Adresse</b>	104 RUE LAENNEC 69008 LYON

**Annexe des comptes annuels**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Changement de méthode comptable
- 3 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 4 Notes sur le bilan actif
- 5 Notes sur le bilan passif
- 6 Détail des produits et des charges

<b>Total du bilan avant répartition</b>	40 227 669	<b>Résultat : Déficit</b>	-213 935
---	------------	---------------------------	----------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11 avril 2025 par le bureau de l'association.

## Annexe

FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD

Exercice clos le 31/12/2024

### 1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis et présentés conformément :

- aux dispositions du règlement n°2018-06 modifié de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif
- aux dispositions du règlement n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif
- aux dispositions de l'avis du CNC de mai 2007 ;
- aux dispositions de l'arrêté du 15 décembre 2020 relatif sur le plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action social et des familles.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Pour les Valeurs mobilières de placement, la valeur brute est constituée par le cout d'achats hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception de celles antérieurement réévaluées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions structure : linéaire sur 50 ans,
- Constructions fluides : linéaire sur 25 ans,
- Constructions aménagements : linéaire sur 15 ans.
- Autres constructions : linéaire entre 5 et 10 ans,
- Installations techniques, matériel et outillage : linéaire entre 3 et 15 ans,
- Autres immobilisations : linéaire entre 4 et 10 ans,
- Agencements : linéaire de 10 à 20 ans.

### 2 Changement de méthode comptable

Néant en 2024.

## Annexe

**FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD**

**Exercice clos le 31/12/2024**

### 3 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

#### Engagements financiers

Engagements donnés	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements de retraite	659 589
Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	10 205 616

#### Engagements de retraite

Ces engagements sont calculés pour le personnel de plus de 50 ans, en fonction des prescriptions légales applicables à la Fondation Gabriel-François Richard (âge de départ en retraite : 64 ans et départ au taux plein). Pour le calcul, aucun taux de rotation du personnel ni de taux d'actualisation n'ont été retenus.

#### Faits marquants de l'exercice

##### → Apport partiel d'actif

Depuis 2023, la Fondation Gabriel-François Richard a repris la gestion des associations Maisons des Aveugles à Lyon 9ème et Accueil et Développement des Aveugles Sur-handicapés à l'Arbresle. Les mandats de gestion ont été signés au 22 décembre 2022.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'association Maison des Aveugles dont le siège est situé Villa Saint-Raphaël, 1 rue du Docteur Rafin à Lyon 9<sup>ème</sup>, a effectué un apport partiel d'actif au profit de la Fondation Gabriel-François Richard comprenant l'activité de 2 foyers de vie ainsi qu'un foyer d'accueil médicalisé.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'association Accueil et Développement des Aveugles Surhandicapés dont le siège est situé 12, chemin de Ravatel à l'Arbresle (69210), a effectué un apport partiel d'actif au profit de la Fondation Gabriel-François Richard comprenant l'activité d'une maison d'accueil spécialisée, d'un foyer d'accueil médicalisé et d'un foyer de vie (Maison d'en Haut).

##### → Construction Bâtiment Foyer de Vie – Maître Turquin / Sessad – Les Alysés

Les travaux ont été finalisés en novembre 2024, date de début de l'amortissement du bâtiment. Le montant total des travaux s'élève à 3 507 K€, dont 1 948 K€ affectés au Foyer de vie – Maître Turquin et 1 559 K€ affectés au Sessad – Les Alysés.

Le bâtiment a fait l'objet d'une décomposition entre Gros Œuvres (1 712 K€), Second Œuvre (1 070 K€) et Aménagement des constructions (725 K€)

La Fondation Gabriel-François Richard avait souscrit 2 nouveaux emprunts sur l'exercice 2022 d'un montant global de 2 100 K€ pour financer cette construction. Le montant restant dû s'élève à 1 872 K€ au 31 décembre 2024.

## Annexe

**FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD**

**Exercice clos le 31/12/2024**

### Autres éléments significatifs

#### → Usagers et comptes rattachés

Il s'agit des sommes dues par les tiers payants et les clients de l'ESAT Commercial – Les Ateliers du Moulin à Vent.

#### → Provisions pour risques et charges

##### *Provision pour restructuration*

Cette provision a été dotée entre 2003 et 2007 dans le cadre des travaux de restructuration du Centre d'Education Motrice – Bernard Marin.

Elle est destinée à couvrir les amortissements ainsi que les intérêts du prêt de la Banque Crédit Coopératif (budget attribué par le département).

Dans le cadre de la convention de retour à l'équilibre, la provision est reprise à hauteur de 107 754 € par an jusqu'en 2026.

#### → Subventions d'investissement

Dans le cadre de son activité, la Fondation Gabriel François Richard est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage. Le montant total de la subvention « taxe d'apprentissage » s'élève au 31/12/2024 à 1 428 K€. Cette subvention est reprise au même rythme que les amortissements des biens qu'elle finance.

Le montant total des subventions brutes s'élève à 2 740 K€ au 31/12/2024, dont 22 K€ reçus au cours de l'exercice.

Le montant des subventions reprises au résultat en 2024 s'élève à 69 K€.

#### → Dons et legs

Dans le cadre d'une convention de mécénat social, l'établissement Revenus Patrimoniaux a perçu un don APICIL de 150 K€ pour la construction du nouveau Bâtiment Foyer de vie – Maître Turquin et Sessad – Les Alysés.

L'établissement Revenus Patrimoniaux a également perçu un leg dans le cadre d'une succession pour un montant total net de 415 K€, dont une maison d'habitation valorisée à 205 K€ et une assurance-vie de 331 K€, déduction faite de passifs successoraux.

L'ensemble de ces éléments a été constaté en produit sur l'exercice clos au 31 décembre 2024 au niveau de l'établissement Revenus Patrimoniaux pour un montant de 565 KE.

#### → Hacking

La Fondation Gabriel François Richard a fait l'objet d'un hacking en juin 2020 se traduisant par un vol de disponibilités pour un montant de 354 K€. Le montant a été provisionné à 100% dans les comptes 2020. A la date de clôture de l'exercice 2024, un contentieux est toujours en cours avec l'établissement bancaire concerné, la provision est donc maintenue dans les comptes 2024.

#### → Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres salariés s'est élevé à 279 873 € en 2024. Les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

#### → Effectif

Effectif moyen du personnel : 356 personnes dont

\* cadres : 27 personnes,

\* non-cadres : 329 personnes

## Annexe

**FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD**

**Exercice clos le 31/12/2024**

→ Tableau de suivi des résultats sous contrôle des tiers financeurs

Etablissement	2014	2017	2018	2020	2021	2022	2023	TOTAL
SIEGE	0	0	0	0	0	0	-123 090	-123 090
CEM - Bernard Marin	0	147 602	-103 468	0	323 916	0	127 094	495 144
SESSAD - Les Alysés	0	0	3 015	0	70 144	0	4 042	77 201
EAM HEBERGEMENT - St Alban	0	0	0	-2 921	-88 289	-12 375	-296 713	-400 298
EAM SOIN - St Alban	0	0	0	0	0	0	-99 107	-99 107
ACCUEIL DE JOUR - Au Fil de Soi	0	0	0	74 471	0	-15 932	18 455	76 994
FOYER VIE - Maître Turquin	0	0	0	0	0	5 340	-61 922	-56 582
SAVS - L'Ovalé	0	0	0	-13 641	0	-7 803	25 859	4 415
ESAT - Atelier du Moulin à vent	-98 271	0	0	0	0	0	-168 128	-266 399
FOYER VIE DEFICIENT VISUEL - Villa St Raphaël	0	0	0	0	49 316	-13 572	-51 410	-15 667
FOYER VIE HANDICAP VIEILLISSANT - Villa St Raphaël	0	0	0	0	42 878	-60 106	-187 434	-204 662
EAM HEBERGEMENT - Villa St Raphaël	0	0	0	0	55 328	164 859	-36 562	183 625
EAM SOIN - Villa St Raphaël	0	0	0	0	0	0	-23 200	-23 200
MAS - Maison des Molières	0	0	0	0	94 371	0	-58 654	35 718
FOYER VIE - Maison d'en Haut	0	0	0	53 748	0	0	-104 923	-51 175
EAM HEBERGEMENT - Maison des Molières	0	0	0	71 247	0	0	211 946	283 193
EAM SOIN - Maison des Molières	0	0	0	0	0	0	-150 549	-150 549
<b>TOTAL</b>	<b>-98 271</b>	<b>147 602</b>	<b>-100 453</b>	<b>182 904</b>	<b>547 665</b>	<b>60 411</b>	<b>-974 296</b>	<b>-234 439</b>
Dépenses pour congés payés								-606 664
Autres droits acquis par les salariés								-13 159
Autres dépenses non opposables								-1 128 438
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>								<b>-1 982 699</b>

→ Ventilation du résultat comptable de l'exercice

Origine du résultat	Résultat 2024
<b>Résultat sur gestion libre</b>	<b>1 247 605</b>
SIEGE	-107 722
CEM - Bernard Marin	209 593
SESSAD - Les Alysés	14 710
EAM HEBERGEMENT - St Alban	-255 389
EAM SOIN - St Alban	-189 520
ACCUEIL DE JOUR - Au Fil de Soi	63 389
FOYER VIE - Maître Turquin	138 323
SAVS - L'Ovalé	27 198
ESAT - Atelier du Moulin à vent	-137 941
FOYER VIE DEFICIENT VISUEL - Villa St Raphaël	-278 082
FOYER VIE HANDICAP VIEILLISSANT - Villa St Raphaël	-220 789
EAM HEBERGEMENT - Villa St Raphaël	-275 313
EAM SOIN - Villa St Raphaël	-13 040
MAS - Maison des Molières	-116 091
FOYER VIE - Maison d'en Haut	-154 812
EAM HEBERGEMENT - Maison des Molières	-64 464
EAM SOIN - Maison des Molières	-101 590
<b>Résultat sur gestion contrôlée</b>	<b>-1 461 540</b>
<b>Résultat global</b>	<b>-213 935</b>

Le résultat 2024 sous contrôle des tiers financeurs soit un déficit de 1 462 K€ sera étudié et repris ultérieurement. L'affectation du résultat sur gestion contrôlée sera effectuée ultérieurement sur décision des tiers financeurs. L'affectation du résultat sur gestion libre sera effectuée ultérieurement sur décision du Conseil d'administration.

### Evènements Postérieurs à la clôture

Néant en 2025.

## Annexe

**FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD**

**Exercice clos le 31/12/2024**

### 4 Notes sur le bilan actif

	Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>					
Immobilisations incorporelles	301 963	63 727	96 485	0	462 175
Immobilisations corporelles	32 183 716	11 207 129	3 546 080	0	46 936 925
Immobilisations financières	1 484 702	26 804	7 621	0	1 519 126
<b>Total</b>	<b>33 970 381</b>	<b>11 297 660</b>	<b>3 650 186</b>	<b>0</b>	<b>48 918 226</b>
<b>Amortissements &amp; provisions</b>					
Immobilisations incorporelles	240 944	36 411	41 911	0	319 266
Immobilisations corporelles	16 420 982	7 705 629	1 625 504	0	25 752 115
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>16 661 926</b>	<b>7 742 040</b>	<b>1 667 415</b>	<b>0</b>	<b>26 071 381</b>

<b>Créances présentées par des effets de commerce</b>	Non applicable
---	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	33 206	0	33 206
Créances et charges constatées d'avance	10 070 622	10 070 622	0
<b>Total</b>	<b>10 103 828</b>	<b>10 070 622</b>	<b>33 206</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	0
Immobilisations financières	0
Clients & comptes rattachés	284 828
Autres créances	74 708
Disponibilités	23 629

#### Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

## Annexe

**FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD**

**Exercice clos le 31/12/2024**

### 5 Notes sur le bilan passif

	Provisions				
	A l'ouverture	Apport partiel d'actif	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision pour litige	2 000	34 535	0	34 535	2 000
Provisions pour risques et charges	896	0	0	299	597
Provisions restructuration	357 625	0	0	107 754	249 871
<b>Total</b>	<b>360 521</b>	<b>34 535</b>	<b>0</b>	<b>142 588</b>	<b>252 468</b>

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque identifié peut être raisonnablement estimé et fait l'objet d'un engagement vis-à-vis d'un tiers.

	Etat des dettes			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	14 027 944	5 001 927	4 138 131	4 887 887
Dettes financières diverses	1 860	0	0	1 860
Fournisseurs	1 672 541	1 672 541	0	0
Dettes fiscales & sociales	3 454 223	3 454 223	0	0
Dettes sur immobilisations	169 694	169 694	0	0
Autres dettes	7 619 769	7 619 769	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>26 949 031</b>	<b>17 918 154</b>	<b>4 138 131</b>	<b>4 889 747</b>

<b>Dettes représentées par des effets de commerce</b>	Non applicable
---	----------------

**Annexe****FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD****Exercice clos le 31/12/2024**

<b>Charges à payer incluses dans les postes du bilan</b>	
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts & dettes établissement de crédit	115 937
Emprunts & dettes financières divers	0
Fournisseurs	302 486
Dettes fiscales & sociales	1 922 819
Autres dettes	64 254

<b>Produits constatés d'avance</b>	0
------------------------------------	---

## Annexe

FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD

Exercice clos le 31/12/2024

## 6 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir		31/12/24	31/12/23
<b>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>			
418100	Facture à établir	284 828	211 463
418200	Clients factures à établir	0	24
<b>Clients et comptes rattachés</b>		<b>284 828</b>	<b>211 487</b>
409800	Avoir à recevoir	34 694	0
468700	Divers produits à recevoir	40 014	295 486
<b>Autres créances</b>		<b>74 708</b>	<b>295 486</b>
508800	Intérts courus à recevoir	23 629	6 981
<b>Disponibilités</b>		<b>23 629</b>	<b>6 981</b>
<b>Total des produits à recevoir</b>		<b>383 165</b>	<b>513 954</b>
Charges constatées d'avance		31/12/24	31/12/23
486000	Charges constatées d'avance	95 663	41 671
<b>Total des charges constatées d'avance</b>		<b>95 663</b>	<b>41 671</b>

## Annexe

FONDATION GABRIEL- FRANCOIS RICHARD

Exercice clos le 31/12/2024

Charges à payer		31/12/24	31/12/23
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
168840	Intérêts courus	115 937	105 871
168800	Interets courus à payer	0	0
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>115 937</b>	<b>105 871</b>
408000	Fournisseurs - factures non parvenues	220 011	174 752
408100	Fournisseurs – factures non parvenues	82 475	46 158
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>302 486</b>	<b>220 910</b>
428000	Personnel Charges à payer	0	0
428200	Congés payés provisionnés	1 131 871	573 842
428600	Personnel charges à payer	10 914	10 914
428700	Personnel produit à recevoir	195 384	58 127
428710	Personnel autres produits à recevoir	0	10 121
438200	Org sociaux charges sociales sur congés à payer	459 624	232 973
438600	Charges sociales – primes à payer	0	0
448200	Charges fiscales sur congés à payer	115 506	59 870
448600	Etat – Charge à payer	9 520	8 804
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>1 922 819</b>	<b>954 651</b>
408400	Fournisseurs d'immobilisation – FNP	62 512	0
419800	Avoir à établir	0	0
468600	Autres charges à payer	1 742	2 322
<b>Autres dettes</b>		<b>64 254</b>	<b>2 322</b>
<b>Total des charges à payer</b>		<b>2 405 496</b>	<b>1 283 754</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

*Variation des Fonds Propres*

	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>FONDS PROPRES NETS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	<b>12 505 635</b>	<b>11 890 573</b>
<b>VARIATIONS DE L'EXERCICE</b>		
Fonds Propres sans droit de reprise	0	0
Apport partiel d'actif Maison des Aveugles	729 908	0
Apport partiel d'actif Accueil et Développement des Aveugles Surhandicapés	51 226	0
Subventions et dons	(127 880)	150 000
Reprises des subventions	(69 010)	(65 020)
Dotation sur provisions réglementées	132 968	421 166
Autres variations	(42)	(3 809)
Excédent ou déficit de l'exercice	(213 935)	112 725
<b>FONDS PROPRES NETS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>13 008 870</b>	<b>12 505 635</b>

**Tableau de financement**

**FONDATION GABRIEL-FRANCOIS RICHARD** **Exercice clos le 31/12/2024**

	31 décembre 24	
	Augmentation	Diminution
<b><u>RESSOURCES</u></b>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 374 819	
- Prélèvements personnels		
<b>= Autofinancement disponible</b>	<b>1 374 819</b>	
Valeurs des cessions d'immobilisations		
Réductions d'immobilisations financières		
Emprunts contractés		
Hausse des fonds propres		
Subventions d'investissement	-127 880	
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 246 939</b>	
<b><u>EMPLOIS</u></b>		
Résultat distribué		
Réduction fonds propres et en C.C.		
Acquisitions d'éléments actif immobilisé		3 650 186
Autres variations		440 969
Remboursements d'emprunts		1 093 947
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>5 185 102</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>		<b>3 938 163</b>

	31 décembre 24	
	Dégagement	Besoins
<b><u>VARIATION DES ACTIFS D'EXPLOITATIONS</u></b>		
Stocks et en-cours		15 899
Avances et acomptes versés sur commandes		
Usagers, Comptes rattachés		4 226 988
Autres créances	100 728	
Comptes de régularisation		53 992
<b><u>VARIATION DES DETTES D'EXPLOITATIONS</u></b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs, Comptes rattachés	403 483	
Autres dettes	6 683 611	
Comptes de Régularisation		
<b>TOTAUX</b>	<b>7 187 822</b>	<b>4 296 879</b>
<b>BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 890 943</b>	
<b><u>VARIATION DES ACTIFS HORS EXPLOITATIONS</u></b>		
Autres créances		
<b><u>VARIATION DES DETTES HORS EXPLOITATIONS</u></b>		
Autres dettes		149 194
<b>TOTAUX</b>		<b>149 194</b>
<b>BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION</b>		<b>149 194</b>
<b>BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>2 741 749</b>	
Variation des Disponibilités		264 607
Variations des Concours bancaires et Soldes créditeurs		931 807
<b>VARIATION NETTE TRESORERIE</b>		<b>1 196 414</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>		<b>3 938 163</b>

Le poste autres variation correspond aux éléments repris dans le cadre de l'apport partiel d'actif et se décompose

- Emprunts repris	-2 279 KE
- VNC des immobilisations	3 556 KE
- Fonds dédiés	-20 KE
- Fonds propres apportés	-781 KE
- Provision pour risques et charges	-35 KE
Autres Variations	441 KE